

patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [*Recherche*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [L](#)
5. Le Bozec Marie-Louise

Le Bozec Marie-Louise

Le Bozec Marie-Louise (1914-2003)

Résistante

Déportée

Chevalier de la Légion d'honneur

Croix de Guerre

Marie-Louise Le Bozec, née à Bouée (Loire Atlantique) le 23 avril 1914, est la fille de Louis Joseph Le Bozec (employé des chemins de fer) et de Marie Jeanne Carlach, alors tous deux garde maisonnette au lieu-dit Croisac. Elle est la cadette d'une fratrie de quatre enfants : trois filles et un garçon.

Sa sœur aînée, Marie-Jeanne, dite Yvon dans la Résistance, au parcours également héroïque, deviendra la secrétaire particulière du général Charles de Gaulle. Une rue de Lorient porte son nom.

Quand débute l'occupation allemande, Marie-Louise est alors domiciliée à Lanester et est élève infirmière à l'Hôpital Bodélio de Lorient.

Elle entre très tôt en Résistante, entre la fin 1940 et le début de 1941 : ses services au titre de la Résistance Intérieure Française sont homologués à partir du 1^{er} janvier 1941. Elle est considérée comme une résistante isolée : les documents désignant les personnes avec qui elle entre en contact pour son activité ne mentionnent pas non plus une quelconque appartenance à la Résistance organisée. Il est vrai que son activité débute de très bonne heure par rapport à la mise en place de réseaux et mouvements structurés.

Animée de fortes convictions gaullistes, son action se déploie dans trois domaines et sur quatre localités : principalement Lorient, mais aussi Quimperlé, Vannes et même Nantes. Elle distribue des tracts gaullistes, prend des photographies de l'arsenal maritime de Lorient, développées par un photographe de la ville pour être transmises ensuite à des sous-marins britanniques par l'intermédiaire d'un bateau de pêche lorientais. Elle aide également à l'évasion d'un pilote britannique capturé par la Wehrmacht et hospitalisé à Nantes, en lui fournissant des vêtements civils.

Elle est arrêtée le 19 août 1941 à l'hôpital Bodélio à son retour de congés, vraisemblablement par la Geheime Feldpolizei (GFP : police secrète militaire de la Wehrmacht) suite à une dénonciation. Des tracts sont saisis sur son lieu de travail ainsi qu'à son domicile. Elle est internée, d'abord à la Kommandantur, puis à la caserne du quai des Indes. Elle subit ainsi deux interrogatoires.

Elle est transférée le 22 août à la maison d'arrêt de Vannes située place Nazareth. Malgré sa mise à l'isolement, elle continue à y déployer une activité résistante, grâce à sa connaissance de la langue allemande et à la complicité d'Hermann Zitto, un gardien allemand francophile et antinazi, ancien prisonnier de guerre en France lors de la Première Guerre mondiale, qu'elle retrouvera après la guerre. Elle parvient par exemple à faire libérer un groupe de résistants finistériens en leur permettant de déclarer une même version lors de leurs interrogatoires puisqu'elle distribuait les repas dans leurs cellules. Dans cette même prison, elle fait aussi la connaissance de résistants vannetais précoce : les deux sœurs Beaudart ainsi que la famille Mével.

À l'issue de trois interrogatoires, elle est traduite devant la cour martiale de la FK 750 qui siège dans la salle Roth de la Préfecture et condamnée le 9 janvier 1942 à 1 an et 7 mois de prison.

Le 25 janvier 1942, elle quitte la prison de Vannes et est dirigée sur la prison Centrale de Fresnes pour une nuit. Le lendemain, elle prend le chemin de l'Allemagne en train cellulaire au départ de la Gare de l'Est, côtoyant pendant le transport, entre autres prisonnières, des prostituées allemandes. Cette période va durer cinq mois et une semaine. Avant son internement à la prison Klingelpüts de Cologne entre le 6 février et le 17 août 1942 (ou le

27 septembre), elle transite par les prisons de Karlsruhe, Francfort et Coblenze. Durant cette période elle manifeste pratiquement constamment son refus du travail et se livre même à du sabotage.

Entre le 17 août 1942 (ou le 28 septembre) et le 21 avril 1943 (ou le 27), elle passa par les prisons et camps de Wittlich, Gillenfeld et Flüssbach (pour le compte de l'entreprise Appolonia), adoptant toujours le même comportement d'insoumission.

Son séjour dans les lieux de détention de l'Ouest du Reich, s'achève à Trèves entre le 22 avril 1943 (ou le 28) et le 13 mai (ou 14), date officielle de l'achèvement de la peine prononcée par le FK 750 de Vannes. La Gestapo lui propose alors, en échange d'une libération, de signer un contrat de travail stipulant qu'elle accepte de collaborer avec les autorités nazies en dénonçant ses collègues de travail, allemands ou étrangers, hostiles au régime. Elle préfère au nom de ses convictions son transfert au camp de Ravensbrück, matricule 19860. Elle y arrive le 19 mai, après avoir transité par Cologne (de nouveau), Hanovre et Berlin (prison de l'Alexanderplatz) en wagons à bestiaux. Fidèle à sa ligne de conduite, elle y demeure jusqu'en septembre.

Un ultime transfert, cette fois au Kommando de Neubrandenburg où elle continue de manifester la même volonté de résistance, d'autant plus que dans ce Kommando elle aurait dû travailler pour l'industrie d'armement. Elle finit par être affectée à des travaux de construction, protégée, ainsi que ses camarades d'infortune, pendant une courte période par un couple de prisonniers allemands antifascistes qui disparurent du jour au lendemain.

Cette période de déportation dure 3 ans et 3 mois. Le 27 avril 1945, le Kommando est évacué devant l'avancée des troupes soviétiques. Dès le 28, elle réussit à s'évader avec des camarades de cette marche de la mort à travers le Mecklembourg. Après une pause de deux jours, entre le 28 et 29 dans un manoir à Kraase, fraîchement évacué par ses propriétaires, membres de la famille de Clèves, elle entreprend une marche de 170 km qui lui permet de rejoindre à Wittenberge sur l'Elbe, des unités de l'armée américaine.

Le 17 mai 1945 elle est rapatriée par le centre de Maubeuge et revient dans sa famille à Saint-Étienne-de-Montluc, le 26 mai.

Au total, durant son internement qui durent 3 ans et 8 mois, elle connaît jusqu'à douze lieux de déportation. Elle est nommée chevalier de la Légion d'Honneur le 19 novembre 1964. En 1963, elle reçoit la Croix de Guerre.

Elle est par ailleurs homologuée au rang de *soldat* au titre de la R I F.

Le 29 juin 1950, elle épouse François Pierre Pujol à Bellerive-sur-Allier (Allier). Le 29 octobre 1958, le mariage est dissous par jugement du tribunal civil de Bergerac. Le 21 mars 1960, elle épouse à nouveau François Pierre Pujol (peut-être s'agit-il d'une réhabilitation du mariage dissous) à Tananarive (Madagascar). Elle décède à Beaumont-du-Périgord (Dordogne) le 8 avril 2003.

Notice de l'ONACVG (Office national des combattants et des victimes de guerre) du Morbihan

Marie-Louise Le Bozec témoigne

Née en 1914, j'ai entendu, durant toute mon enfance, exalter le courage la bravoure et les sacrifices des Poilus, d'hommes dont certains étaient de notre famille, des parents, des voisins. Je me souviens des récits relatant les privations de la population, des restrictions, de la présence aussi dans nos villages et dans nos classes de jeunes réfugiés de Belgique et des départements du Nord de la France, des ambulances créées un peu partout pour accueillir les convalescents du Front, mais surtout des atrocités commises durant quatre ans par l'armée allemande en France. J'ai suivi avec inquiétude la montée du nazisme, l'invasion de 1940, la défaite qui révoltait mes sentiments patriotiques. Je ne pouvais admettre, tolérer les Allemands en Bretagne. Mon premier choc a été le jour où j'ai croisé cours Chazelles à Lorient des uniformes allemands. Lorsque j'ai eu connaissance de l'appel du 18 juin 1940, j'i su que mon devoir était d'adhérer, totalement.



Horaires d'ouverture

Hôtel Gabriel

Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.

Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.
02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh**

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [*Imprimer*](#)
- [*PDF*](#)
- [*Partager*](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)